



COMITE AUVERGNE RHONE-ALPES TIR A L'ARC



Toutes les formations pour les bénévoles et les professionnels sont encadrées par les professionnels de l'Equipe Technique Régionale. L'inscription aux formations s'effectue obligatoirement sur le site extranet de la FFTA, dans votre espace licencié www.fft.fr



Nouvelles offres dès SEPTEMBRE: accessibles à tous



junior



VSS module en

LIGNE OBLIGATOIRE
avant toute formation

PREVENTION DES VIOLENCES
SEXUELLES ET SEXISTES

FORMATIONS CONTINUES:

au choix 8 journées proposées, 6 thématiques:
*Mental, arc à poulies, handicap, U11, matériel
compétition, technique (les évolutions)*

Réseau

**Des entraîneurs: chaque mois
un RDV pour échanger en visio**

gratuit

CQP Animateur:

1 formation au printemps
(120h) pour travailler dans le
milieu de l'animation sportive

DIRIGEANT: un
nouveau dispositif en ligne

ARBITRE: chaque comité
départemental propose une forma-
tion pour devenir arbitre: Rensei-
gnez vous!

Toutes les infos sur le site du comité www.tirarc-auvergnerhonealpes.fr

Le coût des stages est calculé au plus juste grâce aux aides dont bénéficie le comité (région, fédération, ANS ...)



MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



ENCADRANT CLUB

OBJECTIF

Participer à l'intégration des débutants et les initier en enseignant les fondamentaux techniques; acquérir les bases de l'encadrement

CONDITION D'ENTREE

Avoir plus de 14 ans—justifier de 2 saisons sportives révolues—être « archer de niveau 1 »(justifier de la participation à une compétition officielle)

Avoir validé le module VSS

TARIF:75 €

DEROULEMENT : formation en **e-learning préalable** + 3 journées
ceux qui poursuivent avec la formation BFI ne suivent pas la 3ème journée

• **1 SESSION** Réservée aux **U21 U 18**
23-24 octobre + 10 avril 2026

**NOUVELLES
DATES**

TSF VOIRON
100€ Avec hébergement

Au choix: 6 lieux, 6 dates

DATE—LIEU :

- | | |
|----------------------|-------|
| • 19/09 –17/10—14/03 | CD 01 |
| • 20/09-18/10-20/03 | CD 69 |
| • 27/09-24/10-28/02 | CD 63 |
| • 13/09-3/10-6/03 | CD 43 |
| • 3-4/10-14/03 | CD 15 |
| • 26/09-25/10-21/03 | CD 38 |



Le coût des stages est calculé au plus juste grâce aux aides dont bénéficie le comité (région, fédération, ANS ...)



BREVET FEDERAL INITIATEUR

Il développera des compétences pour encadrer des DEBUTANTS . La formation durera 35h. La formation implique une mise en situation (**STAGE PRATIQUE**) dans son club par l'encadrement d'archers. Un **suivi dans son club** par l'ETR sera organisé tout au long du stage pratique. Les formations se déroulent sur 2 sites. Le début de la formation est en distanciel **e-learning**. + le module **PREVENTION DES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES (VSS)** à visionner et valider

Conditions d'accès à la formation

- Être licencié à la FFTA (2 ans de licence révolus)
- Avoir 16 ans minimum
- **Avoir suivi la formation ENCADRANT FEDERAL ou avoir validé les 14 premières heures de formation**
- Être "Archer niveau 2" (figurer ou avoir figuré à un classement national d'une discipline internationale)
- Avoir validé le module VSS

Organisation de la formation

Cette formation se veut pratique et pédagogique. Les retours théoriques sur les savoirs vus en e-learning, se font tout au long de la formation. Le reste du temps est consacré à la mise en situation pédagogique des stagiaires. Les stagiaires encadrent un groupe de débutants tout au long de l'année: ces débutants seront le public support lors de l'EXAMEN



Lieu	CRTA RIOM	TSF VOIRON + club 38—69
Dates	21/22 nov. 2026	7/8 nov. 2026
	12 décembre 2026	6 décembre 2026
	10 janvier 2027	9 janvier 2027
	7 mars 2027	6 mars 2027
	3 avril 2027	4 avril 2027
Tarif:	225€ (hébergement compris)	
EXAMEN* : 1 journée: AVRIL/MAI2027 Comportera une épreuve d'analyse vidéo , une séance d'encadrement pédagogique avec son public et un entretien <i>*à condition d'avoir suivi toute la formation</i>		



Valider la mention ACTIVE des diplômes ; accessibles aux
ENCADRANTS—ASSISTANTS—ENTRAINEURS

GRATUIT pour les
clubs COMPET

Faire **progresser** les archers en club + **Augmenter** ses compétences

FORMATION CONTINUE

Thème	Date	Lieu	Tarif
FORMATION TECHNIQUE: Remise à niveau des connaissances avec la nouvelle démarche d'apprentissage	22/11	CD 63	35€
Le matériel: choix & réglage pour la performance Niveau ++	28/11/2026	CD 42	35€
L'arc à poulies: réglage, entraînement spécifique	5/12	CD 74	35€
Approche <u>mentale</u> de la performance	6/12	CD 01	35€
Accueillir et former des archers en situation de <u>handicap</u>	12/13 déc.	CD 03	60€
FORMATION TECHNIQUE: Remise à niveau des connaissances avec la nouvelle démarche d'apprentissage	24/01	CD 69	35€
Accueillir et former les <u>poussins</u>	20/02	CD 43	35€
FORMATION TECHNIQUE: Remise à niveau des connaissances avec la nouvelle démarche d'apprentissage	7/02	CD 07	35€

Réseau des entraîneurs: chaque mois
un RDV pour échanger sur
l'entraînement

Gratuit & Accessible à
tous les entraîneurs

1 heure en visio sur des théma-
tiques en lien avec VOS SITUA-
TIONS d'entraînement en club-
GRATUIT Inscription/ doodle
du comité

Les inscriptions BREVET FEDERAL INITIATEUR,
ENCADRANTS CLUB et FORMATION CONTINUE se font
en ligne sur le site de la fédération **www.fft.fr**

Le paiement est à envoyer par courrier au secrétariat du comité régional:

Comité Auvergne-Rhône-Alpes Tir à l'Arc -

Maison des sports
68 Avenue Tony Garnier
CS 21001 69304 LYON CEDEX 07

⇒ **DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 20 jours avant le début de la formation**

VSS module en
LIGNE OBLIGATOIRE
avant toute formation



Retrouvez toutes les informations sur notre site **www.tirarc-auvergnerhonealpes.fr**

Renseignements par téléphone **04 74 19 16 15** et par mail **secretariat@tirarc-auvergnerhonealpes.fr**

→ CQP ANIMATEUR

Les inscriptions se font en ligne sur
le site de la fédération

www.ffta.fr

OBJECTIF	Animer contre rémunération des séances de tir à l'arc, dans le secteur <u>extra fédéral</u> (structures de tourisme sportif, en centres de vacances et de loisirs, d'accueil collectif à caractère éducatif des mineurs, les activités périscolaires...) Exercer son activité en toute autonomie, auprès d'un public non licencié, 12 personnes maxi		
CONDITION D'ENTREE	Avoir plus de 18 ans— être en possession du PSC1		
DEROULEMENT	120h de formation en 3 semaines alternance théorie, pratique, encadrement—préparation au test technique (tir à 15m)		
LIEU	VOIRON TSF		
DATE	1/5 FEVRIER	22/26 MARS 2027	5/9 AVRIL 2027
COUT	1800€ de frais pédagogiques <i>Cette formation professionnelle, inscrite au RNCP, peut être financée de différentes manières. Pour toute information, vous pouvez contacter le département formation de la FFTa: a.amina@ffta.fr</i>		Hébergement et restauration possibles à TSF et recommandés pour une meilleure animation de la formation
EXAMEN	4 épreuves: encadrement d'une séance pédagogique—présentation de 3 projets professionnels—test technique de TIR - réparation de matériel		



Comité Auvergne-Rhône-Alpes Tir à l'Arc

Maison des sports 68 Avenue Tony Garnier CS 21001 69304 LYON CEDEX 07 04 74 19 16 15

secretariat@tirarc-auvergnerhonealpes.fr

Plus d'info sur notre site: www.tirarc-auvergnerhonealpes.fr